



Auch, le 28 octobre 2024

## FICHE PRESSE

---

### **Discours de Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental Séance de l'Assemblée départementale le 28 octobre 2024**

« Mes chers collègues,

Nous allons examiner ce matin la Décision Modificative de l'exercice 2024. Elle est pour moi l'occasion d'évoquer plusieurs inquiétudes.

Inquiétudes profondes et légitimes, car, comment ne pas évoquer le contexte économique dans lequel se trouve notre nation.

Récemment, les Françaises et les Français ont été informés de la situation financière alarmante de notre Pays. Une situation que bon nombre de responsables nationaux semble découvrir et pour laquelle nous demandons des explications.

« La situation budgétaire que je découvre est très grave ». Ces propos sont ceux de Michel Barnier, Premier Ministre, prononcés quelques jours après sa nomination. Une expression qui aurait pu marquer une rupture avec l'ancien Gouvernement, mais il en n'est rien !

Dans la continuité du Gouvernement Attal qui avait imputé le dérapage du déficit aux collectivités locales, le Gouvernement Barnier souhaite désormais faire des économies supplémentaires en ponctionnant les budgets de ces mêmes collectivités.

Sur le critère de la mauvaise gestion d'abord, je tiens à préciser que les collectivités territoriales, à contrario de l'État, ont l'obligation de présenter un budget en équilibre. De plus, pour ce qui concerne le Gers, comme l'indiquait déjà en 2021 le rapport de la Cour des Comptes, « le département se caractérise par une gestion très prudentielle de ses moyens. ».

Sur le critère inattendu de cette crise, je rappelle que les collectivités territoriales ne cessent d'alerter sur l'effet ciseaux qui les contraint. Plusieurs milliards d'euros sont en effet manquants des caisses des Départements, du fait de la chute des DMTO, de la non-indexation des

dotations sur l'inflation et de toutes les dépenses imposées par l'État depuis la sortie de la COVID. Je pense notamment aux revalorisations du RSA et les augmentations du point d'indice, mesures certes pertinentes sur le fond, mais biaisées lorsque l'on pioche dans le portefeuille des autres.

Messieurs les Ministres, si vous souhaitiez ralentir les dépenses des collectivités territoriales, vous aviez les moyens d'agir, en commençant par alléger ou compenser celles que l'État nous impose !

Ces annonces du Gouvernement sont vécues comme une stigmatisation des collectivités qui vivraient au-dessus de leurs moyens alors même qu'elles sont en première ligne pour faire face au désengagement de l'État.

Vous l'aurez compris, ces Gouvernements successifs font donc des collectivités territoriales, les boucs émissaires de leurs déraisonnables politiques.

Les responsables récents du budget de l'État, Ministres comme rapporteurs du budget - et le Gers en connaît quelque chose - devront donc justifier ce consternant manque d'anticipation et d'alerte sur cette dégradation.

Face à ce Projet de Loi de Finances 2025, nous voilà donc, nous Départements, dans l'attente d'un inéluctable abattage de nos budgets.

Concrètement pour le Gers, ce Projet impactera de 10,25 millions d'euros le Département, répartis comme suit :

Moins 5,40 millions d'euros dans le cadre de l'effort de redressement des finances publiques.

Moins 2 millions d'euros dans le cadre de la stabilisation des fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) affectées aux collectivités locales.

Moins 1,05 millions d'euros dans le cadre de la baisse du taux du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée.

Ou encore plus 1,8 millions d'euros dans le cadre de l'augmentation des cotisations employeurs à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales.

Sans oublier une baisse notable du fond vert, à l'heure où la transition écologique est dans toutes les pensées.

Ainsi le PLF 2025, s'il demeure en l'état, impactera le Conseil départemental du Gers par des réductions de recettes à hauteur de 8,45 millions d'euros et par des dépenses supplémentaires à hauteur de 1,8 millions d'euros.

Soit une perte de ressources de 10,25 millions d'euros que le Département n'est plus en capacité d'absorber sans conséquence sur ses compétences.

Au-delà du PLF, le Département cumule également, sur 2 ans, une perte de 14 millions de recettes de droits de mutation à titre onéreux, et une augmentation criante des dépenses de solidarité, comme dans le domaine de l'enfance en hausse de 10 millions d'euros.

Incontestablement, le PLF 2025 ne tient aucunement compte des spécificités des Départements et de leurs enjeux de solidarité dans les territoires.

Ces mesures injustifiées à l'endroit des collectivités territoriales sont à mon sens absurdes au regard du fonctionnement de la décentralisation.

Chaque année, les Départements mettent en œuvre 12 milliards d'euros d'investissements, dont plus de 1,6 directement au service des communes.

Or, du fait de la forte dégradation de nos finances, et de cette ponction injuste, maintenir à niveau des prestations mises en œuvre par les Départements devra se faire désormais au détriment de la cohésion territoriale, de l'investissement et donc de l'activité économique.

Dans la situation de crise que nous traversons, il ne me semble pas raisonnable de sacrifier l'avenir, en augmentant sans compensation suffisante les dépenses sociales des Départements, au détriment de l'aide aux communes, des investissements nécessaires pour les routes, les collèges, la fibre, les accompagnements des associations, la jeunesse, ou encore l'agriculture.

Cette décision de l'État va obliger le Département à diminuer ses investissements et donc son soutien aux habitants de la ruralité.

Je refuse d'être tenu pour responsable d'une nouvelle atteinte au bien vivre de nos concitoyens.

Le Gouvernement, et les parlementaires qui seront appelés à voter ce Projet de Loi de Finances 2025 doivent mesurer l'impact direct qui va être porté sur le quotidien des Français, et doivent, quant à eux, prendre leurs responsabilités.

Mes chers collègues,

Pour en revenir à notre Décision Modificative de l'exercice 2024, vous aurez compris que celle-ci s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu.

Nous allons voter aujourd'hui un projet de révision budgétaire qui démontre notre gestion prudentielle.

En effet, pour l'exercice 2024, notre projet s'équilibre en dépenses et en recettes, à moins 4,6 millions d'euros, ramenant le budget total de la collectivité à 382,2 millions d'euros.

Sans surprise, cette DM se caractérise par une importante chute des recettes de fonctionnement de moins 3,045 millions d'euros et par une baisse limitée de nos dépenses de fonctionnement de moins 60 000 euros.

En effet, malgré nos efforts considérables sur les dépenses de fonctionnement, les économies réalisées ont été en grande partie absorbées par des dépenses supplémentaires inscrites dans les Directions de la solidarité départementale.

Mes collègues Bernard Ksaz et Lydie Toison auront l'occasion de vous présenter plus en détail la situation financière de notre Département, à date.

Le Gers essaie malgré tout, de prendre son destin en main. Il est urgent d'engager une réflexion sur le système de financement des Départements, aujourd'hui à bout de souffle.

Je veux également rappeler toute la détermination de notre Assemblée à poursuivre des politiques publiques au service des Gersoises et des Gersois.

Les événements quotidiens que j'ai énumérés précédemment, nous bousculent et nous inquiètent, mais ils doivent nous conduire au devoir collectif d'agir face aux tensions d'aujourd'hui, pour mieux assurer demain.

Cela se traduit sur l'aspect anticipatoire et prudentiel de notre gestion financière, qui nous permet de tenir le cap cette année.

Aussi, je tenais à saluer la qualité du travail et des efforts effectués par nos services, sous l'égide du Directeur Général des Services.

Dans le contexte récurrent de tension sur les budgets des Départements, cette capacité à évaluer au plus près de la réalité, nos dépenses et nos recettes, est un atout pour notre collectivité.

Face à cette situation nationale soudaine, et dans une démarche de démonstration volontaire, nous révisons aujourd'hui notre budget de moins 1,2% par rapport au Budget Primitif.

Si je devais conclure avec un message optimiste, si j'ose dire, j'inviterais notre Assemblée à croire que tout est encore possible – oui le PLF n'est pas encore voté –, nous avons le devoir d'actionner l'ensemble des leviers que nous possédons encore, même s'ils se réduisent, pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

A moins, que le 49.3 ne passe par là.

Je souhaite œuvrer positivement, activement et collectivement à la définition d'un modèle financier soutenable, primordial pour notre avenir.

Je vous remercie. » - Philippe Dupouy, Président du Département.